

**ALSTOM**  
**ASSEMBLEE SPECIALE DES DETENTEURS D' ACTIONS A DROIT DE VOTE DOUBLE**  
**DU 29 OCTOBRE 2020**

**Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée Spéciale**

L'Assemblée spéciale s'est tenue à huis clos au siège social d'ALSTOM, 48 rue Albert Dhalenne, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, le 29 octobre 2020 à 10h sous la présidence de M. Henri Poupart-Lafarge.

L'Assemblée spéciale réunissait des actionnaires représentant 33 149 809 actions disposant d'un droit de vote double, soit 95,11% du nombre total d'actions disposant d'un droit de vote double, et 66 299 618 droits de vote.

Nombre total d'actions disposant d'un droit de vote double	34 851 858
Nombre total de droits de vote	69 703 716
Nombre d'actionnaires disposant d'un droit de vote double, représentés ou ayant voté à distance	1 905
Nombre d'actions disposant d'un droit de vote double détenues par les actionnaires représentés ou ayant voté à distance	33 149 809
Nombre de droits de vote détenus par les actionnaires représentés ou ayant voté à distance	66 299 618

**Détail des votes par résolution**

<b>Résolutions de la compétence de l'Assemblée spéciale</b>							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention *	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	<b>Suppression des droits de vote double et modification corrélative des statuts</b>						
	Adoptée	66 272 822	99,96%	26 382	0,04%	414	<0,001%
2	<b>Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales</b>						
	Adoptée	66 289 570	99,99%	8 714	0,01%	1 334	<0,001%

**Information des actionnaires**

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais applicables sur le site internet [www.alstom.com/Finance/Assemblées générales](http://www.alstom.com/Finance/Assemblées_générales).